



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention de **Eric Bainvel**

Délibération n° 7 : CRÉATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Mesdames, Messieurs, citoyennes et citoyens,

La création de ce Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Nantes Métropole s'ajoute à un autre dispositif intercommunal qu'est le schéma local de tranquillité publique Bellevue qui concerne les villes de Nantes et Saint-Herblain dont nous avons délibéré lors du Conseil Municipal d'octobre dernier.

Mais à la différence du schéma local de tranquillité publique Bellevue, ce conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Nantes Métropole n'est qu'un organe de discussion comme l'est déjà le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance auquel il s'ajoute.

S'il est intéressant comme le définit le texte qu'il y ait une coopération entre les différentes communes de l'agglomération, la véritable problématique est la dynamique de ces structures et ce que l'on entend par associer les habitantes et habitants. Qu'en est-il déjà du Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance ? Nous avons en tant que groupe politique émis déjà beaucoup de doutes et de critiques quant à son utilité en raison du manque de dynamique de ce dernier. S'il en est de même pour le Conseil Intercommunal, à part rajouter une nouvelle structure, à quoi cela peut-il bien servir ?

Sa véritable utilité et pertinence réside donc dans son organisation. Et à ce niveau, l'ordre de sa composition ne nous rassure pas. Puisqu'en premier vient l'Etat et le gouvernement par son représentant, le préfet ; en second les maires ; en troisième le conseil départemental ; en quatrième des représentants et représentantes des services de l'Etat désignés par le préfet de département, donc représentant aussi du gouvernement ; et en cinquième des associations, établissements ou organismes oeuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e.s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Il n'est pas anodin que les associations, établissements ou organismes soient en cinquième position dans la composition de ce Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Nantes Métropole. D'autant plus, qu'ils seront désignés par le président de ce conseil. Donc on peut imaginer que celles ou ceux qui dérangent politiquement ont peu de chance d'être désigné.e.s.

Si l'on veut qu'un tel conseil ait un effet réellement positif, il doit être un lieu de réflexion et de coordination associant réellement l'ensemble des acteurs et actrices, concerné-es, de la prévention, de la tranquillité publique et de la sécurité, en associant les habitantes et habitants.

Nous réaffirmons avec force que la solution et la réponse à la délinquance du quotidien et au sentiment d'insécurité ne peut être uniquement sécuritaire. Bien au contraire, elle doit passer avant tout par la prévention, en associant les habitantes et habitants, ce qui n'est aucunement le choix que vous faites, puisque vous misez avant tout sur la surenchère sécuritaire dont on voit les conséquences idéologiques.

Enfin tant que la question sociale ne sera pas résolue, la violence ne cessera d'augmenter. Si on ne s'attaque pas à la question sociale, rien ne pourra s'améliorer. Aux collectivités locales, et en particulier notre commune, de prendre dans ce domaine des initiatives.

Sur ce sujet nous vous invitons à aller voir au cinéma le film "Compagnons". Il a été tourné à Bellevue, dans notre commune, avec des habitants et habitantes de ces quartiers. Mais en particulier, un jeune acteur, Soriba DABO engagé dans la commune. Il nous montre dans ce film que par la prévention et une perspective sociale on résout la question de la délinquance de proximité.

Nous nous abstenons sur cette délibération.

Merci pour votre écoute et surtout votre réponse à notre question.



Citoyen-nés
engagé-es